

Image not found or type unknown



Indivision, comment en sortir

Par **platyphyl**, le **21/03/2015** à **20:20**

Bonsoir,

Est-ce que faire partie d'une indivision donne une priorité d'achat le jour où les indivis décident de vendre ?

Par exemple, en indivision avec mes frères et sœur ainsi que mon père. Le jour où celui-ci décède et qu'il faut régler la succession. Si l'un d'entre-nous souhaite garder le bien et que les autres souhaitent le mettre en vente publique, est-il prioritaire ?

De plus si je souhaite sortir de l'indivision sans passer par le procédural, puis-je vendre à quelqu'un qui ainsi se mettrait en position pour acquérir l'ensemble du bien ?

Merci pour votre aide.

Cordialement